



Assemblée constitutive du Réseau des compétences électorales francophones

- Déclaration de Québec -

23 août 2011

Nous, membres fondateurs et représentants de commissions et d'administrations électorales des États et gouvernements de la Francophonie réunis à Québec, les 22, 23 et 24 août 2011, dans le cadre de l'Assemblée constitutive du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), en présence du Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF);

Prenant acte de la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du Symposium sur le bilan des pratiques de la Démocratie, des Droits et des Libertés dans l'espace francophone;

Réaffirmant la nécessité de mettre en application le programme d'action de Bamako adopté à Beyrouth en 2002, visant à créer des réseaux institutionnels ayant pour objectifs de systématiser les échanges d'expériences et la concertation, et de mettre en relief et de diffuser les pratiques positives en matière électorale;

S'appuyant sur le communiqué final de l'Atelier de travail de Québec des 15, 16 et 17 juillet 2010 portant sur la rédaction du projet de statuts du RECEF;

Déclarant, dans cet esprit, notre volonté de développer la concertation et le partage de l'expertise électorale, ainsi que d'assurer le renforcement des capacités des institutions électorales des États et gouvernements en ce qui concerne la tenue régulière d'élections libres, fiables et transparentes;

Nous nous engageons à :

- *Contribuer* à ce que l'organisation et la tenue des élections d'un État ou d'un gouvernement membre de la Francophonie s'effectuent dans la transparence la plus grande possible;
- *Soutenir* les membres du RECEF, contribuer à leur professionnalisation et à leur développement, et les accompagner dans la mise en place de commissions ou d'administrations électorales pérennes, neutres, autonomes et indépendantes;
- *Favoriser* le professionnalisme par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière électorale entre les membres;



- *Faciliter* l'appropriation par les acteurs nationaux des outils et des mécanismes de contrôle des élections;
- *Promouvoir* la pleine participation des citoyens au scrutin, ainsi que le traitement égal des candidats tout au long des opérations électorales;
- *Encourager*, dans l'espace francophone, la recherche sur des questions et des pratiques relatives à l'organisation et à la tenue d'élections, de même qu'à leur suivi, afin de stimuler la réflexion portant sur les nouveaux défis et sur l'actualisation des besoins de formation et d'accompagnement;
- *Établir* et approfondir des partenariats avec toute institution et personne poursuivant des fins compatibles avec celles du RECEF;
- *Réfléchir* aux nouveaux enjeux et défis dans le domaine électoral et aider les membres à y faire face.

Annonçons la création d'une association internationale dénommée Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), dont le siège social est à Québec;

Appelons les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie à mettre en place des commissions et des administrations électorales pérennes, neutres, autonomes et indépendantes et à les renforcer, afin de favoriser les valeurs d'intégrité, de neutralité, de transparence et de professionnalisme qui sont essentielles à l'organisation et à la tenue des élections.

Stéphan DE MUL
Chef du Service Élections du SPF Intérieur
de la Belgique

Joseph H. GNONLONFOUN
Magistrat
Président de la Commission électorale
nationale autonome du Bénin 2011

Bâtonnier Barthélemy KERE
Président de la Commission électorale
nationale indépendante du Burkina Faso

Samuel FONKAM AZU'U
Président d'Élections Cameroon



Marc MAYRAND
Directeur général des élections du Canada

René ABOGHE ELLA
Président de la Commission électorale
nationale autonome et permanente du
Gabon

Général Siaka SANGARÉ
Délégué général aux élections du Mali

Stefan URITU
Vice-président de la Commission électorale
centrale de la Moldavie

Jacques DROUIN
Directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale du Québec

Professeur Chrysologue KARANGWA
Président de la Commission électorale
nationale du Rwanda

Tanor Thiendella Sidy FALL
Directeur général des élections du Sénégal

Hugo SADA
Délégué à la Paix, à la Démocratie et aux
Droits de l'Homme
Organisation internationale de la
Francophonie